

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~

Délibération n° 2012-71 du Comité syndical du Jeudi 20 décembre 2012

~~~~~  
CONVENTION DE TRANSFERT DU COMPTE PLAN EPARGNE TEMPS DE THIERRY LANIESSE

L'an deux mil douze et le vingt décembre à dix sept heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie - ZAE la Garrigue - n°5 rue de la Lucques - 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 13 décembre 2012.

Etaients présents ou représentés :	Yves BAILLEUX MOREAU - Christian BILHAC (représenté par M. Laurent DUPONT) Marie Christine BOUSQUET - Claude CARCELLER - Alain CAZORLA - Manuel DIAZ Bernard DOUYSSSET - Bernard FABREGUETTES - Jacky GALABRUN - Jean-Marcel JOVER - Hadj MADANI - Eric PALOC - Joseph RODRIGUEZ (Procuration à M. Alain CAZORLA) - Frédéric ROIG - Bernard SOTO - Luc VIALA - Louis VILLARET
Absents ou excusés :	Alain CHALAGUIER - Michel GUIBAL - Pierre GUIRAUD - Joëlle GOUDAL - Jean-Claude LACROIX - Olivier BRUN - Roger FAGES - André GAY - Michel SAINT PIERRE - Philippe SALASC - Jean TRINQUIER - Gérald VALENTINI - Rémy PAILLES
Invités : 30 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 17 (16+1 procuration)	

Thierry LANIESSE disposait lors de son départ du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée d'un compte épargne-temps auquel figurait un crédit de 60 jours.

Le SYDEL est disposé à reprendre le CET avec un solde maximum de 30 jours, l'agent disposant par ailleurs de jours de congés non pris en 2012. Le Parc indemnise par conséquent le Pays pour les 30 jours restants, soit un montant de 5330 euros.

Vu le rapport et l'annexe présentés,

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré,
Décide,
A l'unanimité des suffrages exprimés,

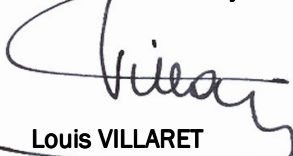
- ✓ **D'approuver** le contenu de la convention ci-annexée.
- ✓ **D'autoriser** le Président à signer cette convention.

Clermont l'Hérault, le 21 décembre 2012

Publiée le 21 décembre 2012

Transmise le 21 décembre 2012

Le Président du Syndicat


Louis VILLARET

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2012